

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

HIVER 2017/2018

Association BOB LUGE

Piste Olympique de la Plagne

BP 52 Plagne Centre

73214 AIME CEDEX

SIRET : 38881445100018

**PISTE OLYMPIQUE
DE BOBSLEIGH
DE LA PLAGNE**

Bobsleigh - Luge - Skeleton

www.bobsleigh.net

PREAMBULE

La piste olympique de Bobsleigh est ouverte au public du Jeudi 21 Décembre 2017 au Vendredi 6 Avril 2018 (au Dimanche 1^{er} Avril 2018 pour le Bob racing). Elle est fermée tous les lundis pour cause de maintenance technique.

Ouverture au public à partir de 16h.

Le standard téléphonique de la piste est ouvert 7j/7 à compter de décembre.

A.GENERALITES

L'association BOB LUGE est dûment habilitée par arrêté municipal N°28-22 du 07 janvier 2008 de la Mairie de Macot La Plagne à organiser des descentes en Bob-Raft, Bob Racing et Speed Luge et à les commercialiser auprès du public.

Le contenu des prestations et les conditions d'utilisation sont mentionnés dans les pages de présentation de chacune des formules.

L'association BOB LUGE se réserve la possibilité d'annuler les prestations vendues pour des raisons de sécurité selon les conditions météorologiques et la praticabilité de la piste.

L'association BOB LUGE est couverte par une assurance en responsabilité civile souscrite auprès de la compagnie ALLIANZ sous le n°45877062 par l'intermédiaire du Cabinet Morel & Bognier, courtier en assurances.

Une assurance facultative proposée par Diot Montagne au tarif de 3.30€ couvre les risques de la pratique des trois formules (CF ANNEXE).

B.PRESTATIONS

Rendez-vous au départ de la piste de Bobsleigh 15 minutes avant le début de la prestation.



ASSOCIATION BOB LUGE

BP 52 - Plagne Centre

73214 AIME cedex

N°Vert 0 800 00 1992

Fax : 33 (0)4 79 09 27 00

contact@bobsleigh.net

n° SIRET : 38881445100018

Code APE : 926C



**PISTE OLYMPIQUE
DE BOBSLEIGH
DE LA PLAGNE**
Bobsleigh - Luge - Skeleton
www.bobsleigh.net



ASSOCIATION BOB LUGE
BP 52 - Plagne Centre
73214 AIME cedex
N°Vert 0 800 00 1992

Fax : 33 (0)4 79 09 27 00
contact@bobsleigh.net
n° SIRET : 38881445100018
Code APE : 926C

Equipement fourni et obligatoire : 1 casque

Tenue conseillée : une tenue confortable (vêtements chauds et gants), bottes légères ou chaussures de sport (chaussures de ski interdites), lunettes (facultatif).

Remise d'une attestation de descente par participant à l'issue de la descente. Remontée jusqu'au départ de la piste de Bobsleigh assurée par l'association BOB LUGE.

B1. BOB RAFT

Sans pilote et avec 4 passagers maximum, descente à environ 80km/h dans un engin autoguidé et auto-freiné. Durée de la descente environ 1 minute 30.

B2. SPEED LUGE

Dans un bob une place, en position semi-couchée, face à la piste pour une descente à environ 90km/h. Durée de la descente environ 1 minute.

B3. BOB RACING

Bob comparable aux bobsleighs de compétition, piloté par un pilote professionnel et avec 3 passagers maximum. Descente à 120km/h. Durée de la descente environ 1 minute, les mercredis, jeudis, samedis et dimanches.

C. TARIFS - RESERVATIONS – PAIEMENT

C1. TARIFS

Les prix indiqués comprennent la descente en Bob-Raft, Bob Racing ou Speed Luge avec prêt d'un casque, remise d'une attestation de descente et le transport retour du bas de la piste au départ.

Le transport entre les différentes stations de la Plagne et la Piste Olympique de la Plagne n'est pas compris dans le tarif ainsi que l'assurance qui reste facultative.

C2. RESERVATION ET PAIEMENT

Se reporter aux CONDITIONS SPECIFIQUES, paragraphe G.

Toute réservation est considérée comme une acceptation de la part du client, des conditions générales de vente de l'association BOB LUGE.

C3. BON CADEAU

Le bon cadeau permet d'offrir une descente à son bénéficiaire. Celui-ci devra alors réserver sa descente selon son souhait et selon les disponibilités à la piste. Il n'est pas remboursable et est valable uniquement sur la saison en cours.

D. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

D1. ANNULATION DE LA PART DU CLIENT

Se reporter aux CONDITIONS SPECIFIQUES, paragraphe G.



**PISTE OLYMPIQUE
DE BOBSLEIGH
DE LA PLAGNE**

Bobsleigh - Luge - Skeleton

www.bobsleigh.net

D2. ANNULATION DE LA PART DE L'ASSOCIATION BOB LUGE

1/ L'association BOB LUGE se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre les descentes en Bob-Raft, Bob Racing et Speed Luge en cas :

- de conditions météorologiques défavorables
- de conditions de glace ne permettant pas de descentes en toute sécurité
- de conditions de cas de force majeure empêchant le bon déroulement de l'activité.

L'association BOB LUGE proposera dans la mesure du possible des disponibilités de piste un report ou remboursera l'intégralité des sommes versées.

Pour des raisons de sécurité, tout comportement manifestement inapproprié de la part d'un client, pourra faire l'objet d'un refus de descente par notre personnel. Les conditions de remboursement restent inchangées, Cf. paragraphe D1.

E. CONFLITS

E1. DROIT APPLICABLE

Le présent Contrat et ses suites sont régis par le droit français auquel les Parties entendent se référer expressément. La loi française est donc la seule applicable nonobstant toute règle de conflit de loi qui pourrait être applicable.

E2. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent Contrat et qui ne pourra être résolu à l'amiable entre les Parties après notification par l'une des Parties de la demande qu'elle formule à l'égard de l'autre Partie, sera de la compétence exclusive des Tribunaux compétents du ressort de Chambéry.

G. CONDITIONS SPECIFIQUES

G1. TARIFS

1/ Pour les groupes, les tarifs négociés de l'association BOB LUGE apparaissent sur votre devis.

2/ Pour les revendeurs, les tarifs négociés de l'association BOB LUGE apparaissent sur votre contrat de vente.

G2. RESERVATION

1/ Pour la vente en ligne et vente à distance :

Les réservations se font directement en ligne via notre plateforme de réservations ou via le numéro vert 0 800 00 1992. Lors de votre réservation, les créneaux disponibles pour l'activité choisie s'affichent automatiquement à la date choisie.



ASSOCIATION BOB LUGE

BP 52 - Plagne Centre
73214 AIME cedex

 N°Vert 0 800 00 1992

Fax : 33 (0)4 79 09 27 00
contact@bobsleigh.net

n° SIRET : 38881445100018
Code APE : 926C



**PISTE OLYMPIQUE
DE BOBSLEIGH
DE LA PLAGNE**
Bobsleigh - Luge - Skeleton
www.bobsleigh.net

La réservation sera effective à partir du moment où vous effectuez votre paiement en ligne ou par téléphone. Il vous sera adressé immédiatement accusé réception de votre commande par e-mail.

2/ Pour les groupes à partir de 8 personnes:

Toute demande de réservation doit être faite par auprès du service commercial de la piste de bobsleigh par téléphone au 07 89 87 54 38 ou par e-mail à commercial@la-plagne.com.

Un devis vous sera envoyé par e-mail et l'option de réservation posée au planning. Attention, les options ont une durée limitée de quinze jours. Par la suite, et dans la mesure où la piste de bobsleigh a besoin de récupérer le créneau suite à une autre demande, vous serez contacté(s). Nous vous demandons de lever vos options au plus tôt. Il vous sera demandé de régler un acompte de 30% du montant global afin de valider votre prestation. Le solde devra être réglé au plus tard 10 jours avant la date de prestation.

3/ Pour les revendeurs et les points de vente :

Toute réservation doit être effectuée en ligne, par le biais du logiciel de réservation. Dans la mesure où cela n'est pas possible, par téléphone auprès de la Piste de Bobsleigh au n° vert 0 800 00 1992 ou auprès du service commercial 07 89 87 54 38.

G3. MODALITES DE PAIEMENT

1/ Pour les points de vente :

Vous pouvez régler l'association BOB LUGE par :

- Carte Bancaire
- Chèque, libellé à l'ordre de l'Association Bob Luge
- Chèque Vacances
- Carte Pass Plagne
- Espèces

2/ Pour les revendeurs :

Vous pouvez régler l'association BOB LUGE par :

- Virement bancaire
 - Titulaire : Association Bob Luge France
 - Banque : Crédit Agricole
 - IBAN : FR76 1810 6008 1080 2983 6205 061
 - BIC : AGRIFRPP881
- Chèque, libellé à l'ordre de : Association Bob Luge

Toute réservation de la part du revendeur donne lieu à facturation, à périodicité mensuelle, avec règlement à 30 jours date de facture.

3/ Pour les groupes :

Vous pouvez régler l'association BOB LUGE par :

- Virement bancaire
 - Titulaire : Association Bob Luge France
 - Banque : Crédit Agricole
 - IBAN : FR76 1810 6008 1080 2983 6205 061
 - BIC : AGRIFRPP881
- Chèque, libellé à l'ordre de : Association Bob Luge



ASSOCIATION BOB LUGE
BP 52 - Plagne Centre
73214 AIMÉ cedex
N°Vert 0 800 00 1992

Fax : 33 (0)4 79 09 27 00
contact@bobsleigh.net

n° SIRET : 38881445100018
Code APE : 926C



**PISTE OLYMPIQUE
DE BOBSLEIGH
DE LA PLAGNE**
Bobsleigh - Luge - Skeleton
www.bobsleigh.net

- Débit de Carte Bancaire à distance par téléphone au 0 800 00 1992 ou au 07 89 87 54 38.

G4. ANNULATION DE LA PART DU CLIENT

1/ Pour la vente en ligne et vente à distance :

Si la prestation est réservée et payée au moins 7 jours avant la date de la descente :

- 1- Et en cas d'annulation effectuée 7 jours avant la date de la prestation, le remboursement sera de 100% du montant payé à la réservation.
- 2- Et en cas d'annulation effectuée entre 2 et 6 jours avant la date de la prestation, le remboursement sera de 50% du montant de la réservation.
- 3- Et en cas d'annulation effectuée 48 heures avant la date de la prestation, aucun remboursement ne sera effectué ; le montant total de la prestation sera encaissé. Sauf présentation d'un certificat médical dans les 48H suivant la date de la descente.

Si la prestation est réservée et payée à moins de 7 jours de la date de la descente, les conditions générales de vente propres à la VAD s'appliquent.

2/ Pour les revendeurs et points de vente :

Toute prestation réservée par vos soins est due à l'association BOB LUGE.

Seule une annulation pour cause d'accident, et présentation d'un justificatif médical, ou cas de force majeure justifiée, donne droit à un remboursement.

La force majeure désigne tout événement ou circonstance réunissant les trois caractères d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité.

La partie qui allègue la force majeure devra en avisé immédiatement l'autre partie par tout moyen et le confirmer par lettre recommandée avec accusé réception sous un délai de 48 heures, en produisant toute justification utile.

En cas de survenance d'un cas de force majeure le contrat est suspendu pendant la durée dudit cas de force majeure entraînant la suspension temporaire, partielle ou totale du contrat, sans pénalité jusqu'à cessation dudit événement.

En cas de suspension prolongée l'une ou l'autre partie pourra demander la résiliation amiable du contrat.

3/ Pour les groupes :

1. Si l'annulation est effectuée au plus tard 30 jours avant la date de la prestation : le montant de la prestation dû correspond aux 30 % d'acompte de la prestation.
2. Si l'annulation est effectuée au plus tard 15 jours avant la date de la prestation : le montant de la prestation dû correspond aux 50 % du montant de la prestation.
3. A compter du 10ème jour avant la date de la prestation, le montant total de la prestation est dû.



ASSOCIATION BOB LUGE

BP 52 - Plagne Centre
73214 AIMÉ cedex

N°Vert 0 800 00 1992

Fax : 33 (0)4 79 09 27 00
contact@bobsleigh.net

n° SIRET : 38881445100018
Code APE : 926C